



France Galop et la Fédération française de handball organisent une rencontre autour du sujet de la maternité chez les athlètes

France Galop, société organisatrice des courses de Galop en France, et la Fédération française de handball, s'associent pour une initiative originale autour d'un sujet de plus en plus prégnant dans le sport : la maternité des athlètes.

Dans ce cadre, une rencontre entre des handballeuses de l'équipe de France féminine et des femmes jockeys est conjointement organisée.

Dans un premier temps, le dimanche 11 mai 2025, France Galop accueillera Tamara Horacek et Chloé Valentini, championnes du monde 2023 et vice-championnes olympiques 2024, pour une visite matinale (8H30) sur le centre d'entraînement de Chantilly (60), le plus grand d'Europe. Elles se rendront ensuite à l'Hippodrome ParisLongchamp (75) pour suivre une journée de Grand Prix à l'occasion des Emirats Poules d'Essai des Poulains et des Pouliches. En amont des courses, les handballeuses découvriront le métier de jockey avec 3 ambassadrices de la discipline du Galop : Mickaëlle Michel, Coralie Pacaut et Maryline Eon.

Dans un second temps, le samedi 17 mai 2025, La Fédération française de handball accueillera les trois professionnelles des courses de chevaux à l'Accor Arena afin de les immerger dans l'univers des finales de la Coupe de France féminine qui opposera Metz Handball à Paris 92.

Pourquoi une telle rencontre ?

Autrefois peu considéré, le sujet de la maternité dans le sport de haut niveau est aujourd'hui incontournable. La Fédération française de handball fût l'une des pionnières sur le sujet avec notamment l'introduction de la première convention collective de l'histoire du sport féminin (Dihane), écrite et négociée par ses partenaires sociaux (AJPH, 7 Master et UCPHF), offrant une meilleure protection sociale aux joueuses professionnelles en ce qui concerne les questions salariales et de maternité.

Des joueuses emblématiques de l'équipe de France féminine de handball comme Cléopâtre Darleux, Pauline Coatanea, Camille Ayglon-Saurina, Siraba Dembélé-Pavlovic, Laura Glauser, ou encore Chloé Valentini (en pleine maternité actuellement), conjuguent, ou ont conjugué, parfaitement leur carrière de sportive de haut niveau avec une grossesse, et leur retour à la compétition est parfaitement encadré par les staffs médicaux et techniques de leurs clubs et de l'équipe de France.

Pionnière sur l'encouragement de la présence des femmes jockey dans les courses hippiques, l'un des rares sports mixtes, France Galop a, de son côté, introduit en 2017, une mesure de remise de poids pour les femmes jockeys dans une large partie du programme de courses, afin d'inciter les propriétaires et les entraîneurs des chevaux à choisir plus régulièrement des femmes jockeys.

La filière travaille également avec des MAM (maisons d'assistants maternels), afin de permettre aux professionnelles des écuries d'entraînement, notamment les cavalières d'entraînement, de bénéficier d'horaires de gardes adaptés à leurs contraintes.

Aller plus loin ensemble ?

Si les deux sports essaient de faire bouger les lignes dans leurs périmètres respectifs, des points de blocage freinent encore les athlètes dans leurs projets de maternité. Du retour au haut niveau en passant par la prise de poids, le temps de la rééducation et la logistique atypique à mettre en place, les femmes ont besoin d'un soutien plus appuyé.

En créant cet événement, France Galop et la Fédération française de handball encouragent les échanges d'expérience entre les athlètes sur la gestion de leur carrière et de leur maternité.

Nous espérons vous compter parmi nous à l'occasion de l'un, l'autre ou des deux temps forts de cet événement !

A propos de la FFHandball

La Fédération française de handball est une association, régie par la loi du 1er juillet 1901, fondée en 1941 et reconnue d'utilité publique par décret du 4 août 1971, qui a pour objet l'organisation, la promotion et le développement du handball et de ses disciplines connexes. Elle est agréée par le ministère chargé des sports et en vertu du code du sport, dotée de prérogatives de puissance publique pour organiser les compétitions sportives de handball à l'issue desquelles sont délivrés les titres nationaux, régionaux et départementaux, pour procéder aux sélections des équipes de France correspondantes et pour proposer l'inscription sur les listes de sportifs, d'entraîneurs, d'arbitres et juges de haut niveau.

Pour plus d'informations : <https://www.ffhandball.fr/> - Suivez son actualité sur Twitter, Instagram, Facebook, LinkedIn : @ffhandball
Les actualités médias : <https://medias.ffhandball.fr/?lang=fr>

Contact presse : Diane PROUHET - d.prouhet@ffhandball.net - 07 76 79 18 28

En savoir plus sur France Galop



France Galop est une association dotée d'une mission de service public. Elle organise et réglemente les courses de Galop en France afin de contribuer à l'amélioration des races de chevaux de course, de Plat et d'Obstacle, en encourageant l'élevage, le propriétaire et l'entraînement. Elle est placée sous la tutelle des ministères de l'Agriculture, du Budget et de l'Intérieur. Ses missions principales sont : élaborer le calendrier des courses de Galop, garantir la régularité des courses, mener une lutte exemplaire contre le dopage, concourir à la bienveillance des chevaux de course, assurer l'exploitation des cinq plus importants hippodromes nationaux (Auteuil, Chantilly, Deauville, ParisLongchamp et Saint-Cloud), et organiser de grands événements sur ses sites dont le Prix de Diane Longines, le Grand Steeple-Chase de Paris et le Qatar Prix de l'Arc de Triomphe.

Contact presse : Hélène DUPUY - hdupuy@france-galop.com - 06 30 41 85 89